

Après tout ce temps au cours duquel le gouvernement pouvait réfléchir aux implications de son projet de loi sur la réforme fiscale, on nous assène 97 amendements à ajouter au bill le plus volumineux qui, selon moi, ait jamais été présenté à la Chambre. Que les amendements aient ou non fait suite à des études et des instances, le bill n'exercera sûrement pas une influence stabilisatrice sur le monde des affaires, car, je le répète, les projets dans ce domaine devront attendre l'étude des amendements proposés.

Je suis des provinces de l'Atlantique. Là-bas nous devons compter sur le gouvernement fédéral pour qu'il adopte des lois propres à attirer dans notre région des capitaux venant de tous les coins du globe, afin de pouvoir donner à notre économie l'expansion requise pour assurer des emplois aux 15 ou 20 p. 100 de notre population que le chômage attend cet hiver. Le gouvernement actuel est incapable d'inspirer de la confiance chez les hommes d'affaires du monde. Il n'en suscitera sûrement pas assez chez nous pour encourager les investisseurs à placer des fonds dans des projets aptes à créer des emplois. Ni le ministre des Finances ni ses propositions, que ce soit celles de l'autre soir, celles de juin dernier ou d'autres, ne peuvent inspirer confiance à l'homme d'affaires.

Nul doute qu'une des premières mesures que devrait prendre le gouvernement serait de nommer un ministre des Finances qui inspirerait confiance aux hommes d'affaires et leur donnerait l'impression qu'il fait bon d'investir de l'argent au Canada. Nous devons avoir confiance dans la planification du gouvernement, confiance qui a manqué jusqu'à maintenant. Chaque fois que le gouvernement reçoit des renseignements de Statistique Canada il lui faut modifier ses prédictions car ces renseignements diffèrent de ceux que le ministre avait lui-même prévus. Si c'est là tout le sérieux dont est actuellement capable notre gouvernement, c'est seulement faire preuve de bon sens que de penser qu'aucun homme d'affaires qui a la pleine jouissance de toutes ses facultés n'accordera sa confiance à ce que dit ou fait le gouvernement. A moins que nous nous occupions bientôt du portefeuille des Finances, nous ne pouvons nous attendre à autre chose qu'à une recrudescence du chômage au cours des prochains mois. Voilà la réalité triste et déplorable qui existe au Canada aujourd'hui. C'est une situation qui se révèle des plus déprimante pour les Canadiens.

Si nous la trouvons déprimante, elle l'est certainement davantage pour les 650,000 chômeurs et les 100,000 autres travailleurs qui, aujourd'hui, sont terrifiés à la pensée qu'avant la fin de l'hiver eux aussi seront chômeurs. C'est une situation que toutes les municipalités du pays craignent désespérément, car elles devront verser les prestations de bien-être aux chômeurs et à ceux qui ne seront pas admissibles aux prestations d'assurance-chômage parce qu'ils n'auront pas travaillé assez longtemps au cours des 12 derniers mois. Depuis qu'il est au pouvoir, le gouvernement fédéral n'a assurément rien fait pour aider financièrement les municipalités. En fait, le gouvernement s'est évertué à placer sur leurs épaules de nouveaux fardeaux. Nous nous trouvons à l'heure actuelle dans une situation désespérée, qui ne va pas s'améliorer. Elle ne pourra pas s'améliorer tant que le ministre actuel des Finances détiendra ce portefeuille. Plus tôt il sera démis

[M. Coates.]

de sa fonction, le mieux cela vaudra pour tout le monde. Nul n'en peut douter.

M. l'Orateur suppléant: A l'ordre. Avant de donner la parole au député de Calgary-Nord, les députés me permettraient-ils de lire les questions qui seront débattues ce soir à l'ajournement.

LA MOTION D'AJOURNEMENT

QUESTIONS À DÉBATTRE

M. l'Orateur suppléant: Il est de mon devoir, conformément à l'article 40 du Règlement, d'informer la Chambre que les questions suivantes seront soulevées ce soir au moment de l'ajournement: la représentante de Vancouver-Kingsway (M^{me} MacInnis)—La santé—L'orthogénie—Les subventions aux municipalités et aux organismes volontaires; le député de Hillsborough (M. Macquarrie)—Affaires extérieures—La conférence de la Francophonie—La nomination de délégués et les directives.

• (5.30 p.m.)

ORDRES INSCRITS AU NOM DU GOUVERNEMENT

LA LOI DE L'IMPÔT SUR LE REVENU

La Chambre, formée en comité sous la présidence de M. Honey, reprend l'étude du bill C-259, tendant à modifier la loi de l'impôt sur le revenu, à effectuer certains changements et à introduire certaines dispositions dans la législation relatifs ou consécutifs aux modifications apportées à cette loi, présenté par l'honorable M. Benson.

M. Woolliams: Monsieur le président . . .

M. Guay (Saint-Boniface): Qu'on nous parle de justice.

M. Woolliams: J'espère que mon bon ami de Saint-Boniface usera de patience envers moi aujourd'hui, car la dernière fois que le chef de mon parti et moi-même avons pris la parole, il est souvent intervenu, de son siège, dans le débat. Je sais que c'est un bon député, consciencieux et toujours poli hors de cette enceinte. J'espère qu'il voudra bien faire preuve d'un peu de retenue ici même aujourd'hui.

Pour commencer j'aborderai deux points. Le premier se rapporte à ce qui s'est déroulé ici la nuit du 14 octobre. Je rappellerai au comité que, le 18 juin dernier, le gouvernement a présenté un budget supplémentaire. Le 14 octobre, il a annoncé qu'il y en aurait un second. Un simple calcul démontre qu'il y a donc eu deux budgets supplémentaires en 35 jours d'activité parlementaire. Cette situation cadre bien avec le tableau qu'a brossé le député qui m'a précédé, le représentant de Cumberland-Colchester-Nord. Il mettait justement en garde le pays, le gouvernement et le Parlement contre l'incertitude.